

**Licence**  
**Sciences pour la Santé**  
**prépa Kiné**

***Année préparatoire à  
l'admission en IFMK***

## **Descriptif général**

En partenariat avec les 3 Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie du Nord de la France, notre Faculté vous propose d'intégrer notre 1<sup>ère</sup> année de Licence Sciences pour la Santé, parcours Préparatoire au concours de Masseur-Kinésithérapeute.

### **Organisation de la formation et classement**

**L'intégralité de la formation** se déroule au sein de la Faculté Ingénierie et Management de la Santé.

Le classement des étudiants désireux d'intégrer la 1<sup>ère</sup> année de masso-kinésithérapeute sera établi à partir de 2 séries de notes :

- la moyenne obtenue en 1<sup>ère</sup> année de Licence affectée du coefficient 3
- les notes attribuées aux épreuves subies par les étudiants dans les 3 matières spécifiques IFMK chacune affectée du coefficient 1.

Chaque candidat admis en 1<sup>ère</sup> année de Masso-kinésithérapie choisira son établissement d'accueil en fonction de son rang de classement.

### **Nombre de places au concours**

20% des places au concours sont attribuées aux étudiants de l'ILIS.

**Pour information, cela représente 46 places en 2016/2017.**

Ces 46 places sont réparties selon le rang de classement entre les 3 IFMK Nord de France.

### **Capacité d'accueil**

La formation est ouverte à **300 étudiants**.

### **Modalités d'admission**

Candidature via **Admission Post-Bac** du **20 janvier au 20 mars 2017** et étude du dossier.

### **Frais d'inscription**

Les étudiants inscrits en Licence Sciences pour la Santé – parcours préparatoire au concours de Masseur Kinésithérapeute doivent obligatoirement s'inscrire à l'IFMK de Berck sur Mer (inscription en ligne sur **[www.ifmkberck.com/concours](http://www.ifmkberck.com/concours)**).

Les frais de scolarité s'élèvent **615 €** (400 € à l'inscription et 215 € en février 2018 – les étudiants boursiers ne sont pas exonérés des frais inhérents à l'inscription à l'IFMK).

### **Dates de rentrée**

**Pré-rentrée le lundi 4 septembre 2017.**

## Maquette de cours

<i>Unités d'Enseignements (UE)</i>	<i>Heures</i>
<b>Semestre 1</b>	<b>145h00</b>
UE1.1 – Anatomie, physiologie, biomécanique	45
UE1.2 – Biologie cellulaire, biochimie, biologie moléculaire	45
UE1.3 – Chimie générale, organique et analytique	25
UE1.4 – Usage du numérique, probabilités et statistiques	20
UE1.5 – Activités sportives	10
<b>Semestre 2</b>	<b>195h00</b>
UE2.1 – Anatomie, physiologie, biomécanique	25
UE2.2 – Biophysique, génétique	10
UE2.3 – Concepts fondamentaux en santé/informatique	30
UE2.4 – Monde de l'entreprise	10
UE2.5 – Activités physiques	10
UE2.6 – Méthodologie du travail universitaire/communication/anglais	50
UE2.7 – UE Spécifique IFMK	60

## Unité d'Enseignement Spécifique IFMK

Cette unité d'enseignement est commune aux 3 IFMK Nord de France. Les enseignements seront dispensés directement à l'ILIS pour les étudiants inscrits en Licence Sciences pour la Santé – prépa Kiné.

Elle se décompose comme suit :

- Module 1 : Généralités en biomécanique (18h00)
- Module 2 : Technologie et bilan en masso-kinésithérapie (26h00)
- Module 3 : Psychologie – Ethique (16h00)

## Validation de la 1<sup>ère</sup> année de Licence

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont présentées aux étudiants lors de la rentrée universitaire.

Elles comportent :

- Des contrôles continus et/ou des examens terminaux (numériques/copies anonymisées),
- Des épreuves orales, des dossiers individuels ou collectifs, des réalisations de projets.

La validation de la 1<sup>ère</sup> année de la Licence Sciences pour la Santé s'obtient avec l'obtention de 60 ECTS et une moyenne générale à 10/20 minimum - compensation entre les UE.

## **Poursuite d'études**

A la fin de l'année, les étudiants qui ne seraient pas classés en rang utile et qui auraient validé la 1<sup>ère</sup> année de Licence sont autorisés, s'ils le souhaitent, à intégrer la **2<sup>ème</sup> année de la Licence Sciences pour la Santé**.

Cela leur permet de se réorienter vers une formation dont les finalités professionnelles correspondent aux secteurs d'activités et métiers en relation avec le monde de la santé non médicalisée, du médico-social, de l'environnement et de l'agroalimentaire. Nos formations permettent de répondre aux demandes et besoins actuels des organisations de santé (sanitaire et médico-sociale), des structures agro-alimentaires et des secteurs environnementaux (gestion des risques, mise en œuvre de la démarche qualité, techniques d'audit, hygiène-sécurité et environnement...), de la recherche clinique, de l'ingénierie biomédicale ...

### **✓ Responsable pédagogique**

Pr. Marie-Pierre FLAMENT

### **✓ Secrétariat pédagogique**

**Faculté Ingénierie et Management de la Santé**

42 rue Ambroise Paré – 59120 LOOS

Service des Etudes et Formation – Madame ROGÉ Aline

✉ **[aline.roge@univ-lille2.fr](mailto:aline.roge@univ-lille2.fr)**

☎ **03.20.62.37.26**

### **✓ Lieu de formation**

**Faculté Ingénierie et Management de la Santé**

42 rue Ambroise Paré – 59120 LOOS